

Entreprises

**AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ**

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} Janvier 2023

Nos tarifs ne sont pas soumis à la TVA
sauf mention contraire



Sommaire



Dates de valeur

5



Ouverture, fonctionnement
et suivi de votre compte en euros

6



Banque à distance

8



Moyens et opérations de paiement

10



Effets de commerce

16



Irrégularités et incidents

17



Financements bancaires

18



Opérations à l'international

21



Épargne, titres et placements financiers

25



Autres services

27



Assurances et prévoyance collectives

28



Résoudre un litige

29



Bon à savoir !

Retrouvez dans ces rubriques « **Bon à savoir !** »,
tout au long du livret, les infos, les notes, les remarques
à retenir.



Dates de valeur⁽¹⁾

Principales dates de prise en compte des opérations

Retraits d'espèces	J
Versement sur un automate de dépôt valorisé	J
Autre versement	J
Remise de chèques	J+1 ouvré
Païement d'un chèque	J
Émission d'un virement interne ou externe	J
Réception d'un virement interne ou externe	J
Remise d'avis de prélèvement	Date d'échéance ouvrée
Païement d'un prélèvement SEPA	Date d'échéance
Effet papier	Date d'échéance
· Remis avant E-10 jours calendaires	8 jours ouvrés après date de remise
· Remis après E-10 jours calendaires	
Effet télétransmis	Date d'échéance
· Remis avant E-10 jours calendaires	8 jours ouvrés après date de remise
· Remis après E-10 jours calendaires	
Effet présenté au paiement	Jour ouvré
Lettre de Change Relevée (LCR) à l'échéance	Jour ouvré
Lettre de Change Relevée (LCR) à vue ou échue	Jour ouvré
Encaissement par carte (si télécollecte effectuée le soir de l'achat)	Date du crédit en compte
Païement par carte	Date du débit

(1) Sous réserve d'acceptation de la banque.



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros

Ouverture, clôture

Ouverture de compte
· Compte courant

Gratuit

Services bancaires de base⁽¹⁾ : fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du

Code monétaire et financier

Service d'aide à la mobilité / Transfert de compte

· Au sein du groupe Crédit Agricole

· Hors groupe Crédit Agricole

Gratuit

Clôture de compte

Gratuit

Relevés de compte

Périodicité	Papier*	Électronique
Mensuelle	Gratuit	Gratuit
Quinzaine ⁽²⁾	7,00 € /mois	Gratuit
Décade ⁽²⁾	10,00 € /mois	Gratuit
Tous les jours ouvrés	30,00 € /mois	Gratuit

* Option : une enveloppe par entreprise

Option : une enveloppe par compte monétique

Relevés monétiques

Relevé hebdomadaire	Gratuit
Relevé mensuel détaillé (selon réglementation IFR ⁽³⁾)	Gratuit
Relevé annuel adhérents	Gratuit
Relevé annuel sur instruments financiers	Gratuit
Réédition du relevé de compte du mois en cours	Gratuit

(1) Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de la caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.

(2) Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération.

(3) IFR : Interchange Fee Regulation règlement européen

Frais de gestion de compte inactif ⁽¹⁾ Selon l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier	30,00 € /an
Relevé annuel des frais bancaires ⁽²⁾	Gratuit

Gestion du compte

Frais de tenue de compte	30,00 € /mois
--------------------------	---------------

Commission de mouvement	0,07 % mini 20,00 €
-------------------------	------------------------

Commission d'actualisation d'un dossier administratif, juridique et comptable (tarification appliquée si le dossier Client nécessite la recherche de pièces complémentaires en interne non remises par le client)	75,00 € /an
--	-------------

Mise en place d'une procuration	Gratuit
---------------------------------	---------

Frais de recherche de documents ⁽³⁾	
· Ancienneté ≤ à 1 année (simple)	15,00 € + TVA
· Ancienneté > à 1 année (complexe)	30,00 € + TVA

Frais pour attestation pour arrêté comptable / commissaire aux comptes	117,50 € + TVA
--	----------------

Attestation juridique ou fiscale	14,00 €
----------------------------------	---------

Ecrétage	Nous consulter
----------	----------------

Centralisation de trésorerie	Nous consulter
------------------------------	----------------

Relevé d'échelle simple	Gratuit
-------------------------	---------

Relevé d'échelle de comptes fusionnés	Gratuit
---------------------------------------	---------

Taux annuels intérêts débiteurs (hors découvert autorisé)	Indice de référence + marge
--	--------------------------------

(1) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

(2) Disposition non applicable aux personnes morales (hors associations).

(3) Pour toute demande de document ou de recherche dont le coût total est supérieur à 50 €, un devis préalable pourra être proposé, sur demande.



Banque à distance

Téléphone avec Filvert service vocal (consultation des comptes)

Abonnement

Gratuit

Gestion du compte à distance par internet - Crédit Agricole En Ligne (CAEL) : abonnement mensuel⁽¹⁾

CAEL VISION PRO (consultation des comptes, virements internes au périmètre professionnel)

Gratuit

CAEL VISION PRO PLUS (VISION PRO avec virements externes au périmètre professionnel, consultation des effets)

5 € /mois

CAEL ACTION PRO (CAEL VISION PRO PLUS avec gestion des effets et ordres boursiers)

9 € /mois

CAEL VISION PRO PLUS et CAEL ACTION PRO pour toute souscription d'un contrat EDI

Gratuit

Invest Store initial

Gratuit

Invest Store intégral

· À partir de 24 ordres /an

Gratuit

· Moins de 24 ordres /an

96,00 €

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- Le site internet www.creditagricole.fr/ca-lorraine
- L'application Ma Banque - téléchargement et accès gratuit



Bon à savoir !



**GRÂCE À L'APPLICATION
MA BANQUE⁽²⁾,**
gérez vos comptes bancaires
en toute sécurité depuis votre mobile.



(1) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.

(2) Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, (hors coûts de communication selon opérateurs). L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne, pouvant être soumis à tarification : renseignez-vous auprès de votre Caisse régionale pour connaître les tarifs en vigueur. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google Inc.

Certificat électronique

Ma signature EDI ⁽¹⁾	3,00 € /mois
Swift 3S Key (service de signature électronique) "Swift secure Signature Key", par token USB NG Pro	9,60 € /mois mini 2 clés /souscription
Certificat Santeffi, télétransmission pour professionnels de santé	Nous consulter

Services d'échanges de données informatisées

1 - EdiWeb⁽²⁾

Droit d'accès mise à disposition du relevé journalier d'opération, transmission et validation de fichier d'ordre	Forfait mensuel à partir de 26,00 € /mois
• Sens Banque-Client • Sens Banque-Client et sens Client-Banque	

2 - EBICS T et TS

Forfait mensuel EBICS (transmission et validation de fichiers d'ordres, relevés d'opérations)	
• EBICS T - Forfait mensuel - Coût à la ligne	
	à partir de 55,00 € /mois
• EBICS TS - Forfait mensuel - Coût à la ligne	
	à partir de 55,00 € /mois

3 - SwiftNet

Sur devis mini 120,00 €

(1) Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Signature EDI, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite l'ouverture d'un compte professionnel dans une Caisse régionale, un abonnement EDI WEB et la détention d'un certificat « Premium » obtenu dans le cadre de la souscription au contrat certificat signature premium.

(2) Coût de la transmission hors coût de traitement de l'opération.



Moyens et opérations de paiement

Espèces

Retrait d'espèces en agence	Gratuit
Versement d'espèces en agence	
· triées	
· non triées	Gratuit

Chèques

Retrait de chéquier en agence	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier à domicile :	
· pli simple	Gratuit
· pli recommandé AR	7,70 €
Carnet de remises	Gratuit
Remise de chèques	Gratuit
Frais d'émission de chèque de banque ⁽¹⁾	14,00 €
Confection de lettres-chèques (en fonction du nombre de chèques)	Nous consulter
Frais de traitement spécifique	
· chèque non standard (traitement spécifique hors norme interbancaire)	Nous consulter
Frais de recherche et copie de chèque émis ou reçu	
· Ancienneté ≤ à 1 année (simple)	15,00 € + TVA
· Ancienneté > à 1 année (complexe)	30,00 € + TVA

Monétique

1 - Les cartes bancaires

Carte monnaie de dépôt d'espèces	Gratuit
Carte « Mastercard Professionnel » à autorisation systématique et à débit immédiat	41,00 € /an
Carte « Businesscard Mastercard »	
· À débit immédiat	54,00 € /an
· À débit différé	54,00 € /an
Carte « Businesscard Executive Mastercard »	
· À débit immédiat	138,00 € /an
· À débit différé	138,00 € /an
Frais de mise à disposition de la carte	
· En agence	Gratuit
· À domicile par pli simple	Gratuit
· À domicile par pli recommandé AR	Frais postaux
Modification du plafond de la carte	Gratuit
Rédition du code confidentiel	9€
Commande de carte en urgence	29,00 €
Refabrication de carte perdue ou volée	16,00 €

(1) Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.



Bon à savoir !

La 2^e carte sur un même compte bénéficie d'une réduction de 50 %.

La réduction s'applique à la cotisation la moins chère des deux et est directement déduite du montant de la cotisation annuelle.

Le logo  vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma Banque ou auprès de votre conseiller.

2 - Opposition de la carte

Frais de mise en opposition de la carte

- par la banque
- par le titulaire
- par l'entreprise

Gratuit

3 - Retrait d'espèces par carte aux Distributeurs Automatique de Billets

Relais CA : possibilité de retirer de l'argent, chez des commerçants affiliés. Plus d'information sur notre site internet www.credit-agricole.fr/ca-lorraine/particulier/informations/relais-ca

3,50 €
/opération
hors CR

Retraits⁽¹⁾ dans les pays de l'Espace Economique Européen⁽²⁾, en zone euro⁽³⁾

Caisse régionale

Gratuit

Crédit Agricole

Gratuit

Autres banques zone euro :

· « Businesscard Executive Mastercard »

Gratuit

· « Businesscard Mastercard »

1,00 € /retrait dès le
3^e retrait du mois

· autres cartes

Retraits⁽⁴⁾ dans les pays de l'Espace Economique Européen⁽²⁾, hors zone euro

Autres banques de l'Espace Économique Européen
Hors zone euro

2,90 %
+ 3,50 €

Autres banques Hors Espace Économique Européenne

maxi 15,00 €

(1) Retraits en euros ou équivalent en devises suédoises dans l'Espace Économique Européen

(2) L'Espace Économique Européen couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège), Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère.

(3) La zone EURO couvre 19 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Martin partie française, Açores, Îles Canaries, Madère, Andorre et Vatican.

(4) Et dans l'Espace Économique Européen avec une autre devise que euros et devises suédoises.

4 - Paiements⁽¹⁾ par carte en euros

Zone euro ⁽²⁾	Gratuit
Zone Espace Économique Européen hors zone euro	
· « Businesscard Executive Mastercard »	
· « Businesscard Mastercard »	
· autres cartes	Gratuit
Hors zone Espace Économique Européen	
· « Businesscard Executive Mastercard »	
· « Businesscard Mastercard »	2,90 % + 1,00 €
· autres cartes	maxi 15,00 €

5 - Acceptation des paiements par carte en euro



Bon à savoir !

- Tous les consommables sont mis à votre disposition gratuitement en agence.
- Des conseillers experts pour vous proposer la meilleure solution adaptée à vos besoins.

Matériel d'encaissement (TPE) en location ou achat

Type	Tarif	Informations complémentaires
FIXE		
ADSL	19,00 € /mois + TVA	Box internet à moins de 3 mètres
PORTABLE		
ADSL	25,00 € /mois + TVA	Portée maximale de 10 mètres
GPRS	25,00 € /mois + TVA	Carte SIM 3G international, multi-réseaux appareil nomade.
Up2Pay mobile ⁽³⁾ Location	15,00 € /mois	Engagement de 24 mois
Up2Pay mobile ⁽³⁾ Achat	29,00 € + TVA	Garantie du matériel 24 mois Sans engagement
SANTE		
ADSL fixe ou portable	Nous consulter	Avec ou sans lecture carte vitale
GPRS	Nous consulter	

(1) Paiements par carte, en euros ou équivalent en devises suédoises, dans l'Espace Économique Européen

(2) La zone EURO couvre 19 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Martin partie française, Açores, Îles Canaries, Madère, Andorre et Vatican.

(3) Up2Pay mobile fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre smartphone ou votre tablette, connectée en Bluetooth à un lecteur de cartes bancaires. Up2Pay mobile est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations UP2Pay Mobile avec AVEM.

Installation TPE	
· Livraison par transporteur	Gratuit
· Installation sur site par un technicien	60,00 € + TVA

Maintenance

Standard	Inclus dans la location
Confort - Assistance téléphonique et intervention technicien si nécessaire à J+1, si appel J avant 16h	2,00 € + TVA /mois /matériel

Commissions monétique

Commissions monétique	Nous consulter
Option «petit commerçant» chiffres d'affaires cartes bancaire <12 000 €/an	4,00 € TTC /mois
Offres Professions libérales	Nous consulter
Union Pay International	Nous consulter
Alipay / WeChat	Nous consulter
3XCB (paiement en 2, 3, 4 fois)	Nous consulter

Services ou options complémentaires

Location de lecteur de chèques	18,00 € /mois + TVA
Paiement avec Pré-autorisation	7,00 € /mois + TVA
Multi-domiciliations : classique	7,00 € /mois + TVA
autre banque	12,00 € /mois + TVA
Cartes privatives	7,00 € /mois + TVA
Frais de dépannage exceptionnel	120,00 € + TVA /opération
Matériel de renfort ponctuel	120,00 € + TVA /opération

Up2Pay par lien

Access	1€/lien + TVA / sans abonnement
Standard	0,40€/lien + TVA et 10 € + TVA / mois d'abonnement
Frais mise en service	50 € + TVA

Up2Pay e-Transaction⁽¹⁾

Access	17,00 € + TVA /mois d'abonnement
Premium	20,00 € + TVA /mois d'abonnement
Coût fixe par opération	0,15 € + TVA /opération

Up2Pay Fidélité⁽²⁾

Standard	49 € + TVA / mois
Premium	79 € + TVA / mois
Frais mise en service	150 € + TVA

• Prélèvements SEPA⁽³⁾ (SDD)⁽⁴⁾ émis

Demande d'un Identifiant Créancier SEPA ⁽³⁾ (ICS) auprès de la Banque de France	68,00 € /demande
---	------------------

Domiciliation des prélèvements SEPA ⁽³⁾	Gratuit
--	---------

Prélèvements⁽⁵⁾ SEPA⁽³⁾ télétransmis à l'encaissement⁽⁵⁾

- Par fichier transmis
- Traitement à l'unité

Par prélèvement SDD Core ⁽⁶⁾	0,33 € /opération
Par prélèvement SDD B to B	0,40 € /opération

(1) L'option « Services Up2Pay e-transactions » intègre un service technique d'acceptation des paiements par cartes portant une ou plusieurs des marques suivantes: CB, VISA et Mastercard ainsi que la solution de paiement PayPal. L'utilisation de PayPal ou des autres solutions de paiement nécessite l'ouverture directe d'un compte auprès de fournisseurs de la solution de paiement souhaitée, en indiquant votre compte bancaire Crédit Agricole comme compte créditeur Up2Pay e-transactions ce qui permet d'intégrer ces moyens de paiement à votre page de paiement et de les retrouver dans le back office Vision Up2Pay e-transactions.

(2) L'offre Up2Pay Fidélité est une offre AVEM (Société par Actions Simplifiée, au capital de 7 680 270 €, dont le siège social est situé 14 rue Louis Blériot, CS 10038 35172 BRUZ CEDEX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 330 447 236), soumise à conditions, qui permet de fidéliser le client grâce à sa carte bancaire.

(3) La zone SEPA couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion Mayotte, Royaume-Uni, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère, Saint-Marin.

(4) Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.

(5) La souscription au « Pack Prélèvement » nécessite la souscription au préalable au service Web Edi.

(6) Échéance moins 1 jour ouvré.

Dans le cadre des services WebEdi/EdiWeb

Pack Confort ou Confort +	
· Volume SDD mensuel : 0-30	5,00 €
· Volume SDD mensuel : 30-100	11,00 €
· Volume SDD mensuel : 100-500	32,00 €
· Volume SDD mensuel : 500-1000	Facturation SDD

Impayé suite émission prélèvements	17,00 € /opération à la charge du créancier
------------------------------------	---

Révocation	Gratuit
------------	---------

Prélèvements SEPA (SDD) reçus⁽¹⁾

Autorisation de paiement par prélèvement SEPA SDD CORE	
· Mise en place	9,00 € /opération
· Mise à jour	9,00 € /opération
· Suppression	Gratuit

Opposition sur SDD	17,00 € /opération
--------------------	--------------------

Virements SEPA (SCT) émis⁽¹⁾

Opérations libellées en euro à destination de la zone SEPA⁽¹⁾

Virement instantané	Gratuit
---------------------	---------

Emission d'un virement SEPA occasionnel

Internet

Agence

Frais par virement occasionnel

- vers un compte du Crédit Agricole
- vers un compte d'une autre banque⁽²⁾

Gratuit	Gratuit
Gratuit	12,00 €

(1) La zone SEPA couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion Mayotte, Royaume-Uni, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère, Saint-Marin.

(2) Frais prélevés à chaque virement.

Emission d'un virement SEPA permanent	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent		
· vers un compte du Crédit Agricole	Gratuit	Gratuit
· vers un compte d'une autre banque ⁽¹⁾	Gratuit	12,00 €
Frais par virement permanent	Gratuit	Gratuit
Reception d'un virement occasionnel	Gratuit	Gratuit

Frais sur virement télétransmis⁽¹⁾ 0,27 €

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	
en émission (frais annulation virement)	14,00 € /opération
en réception (donneur d'ordre client d'une banque française)	50,00 € /opération maxi
en réception (donneur d'ordre client d'une banque hors France)	80,00 € /opération maxi

Virement SEPA Spécifique Orienté Trésorerie (VSOT)

- Papier 16,00 € /opération
- Télétransmis EBICS / EdiWeb⁽²⁾ 4,00 € /opération

Facture Acceptée à Échéance (FAE)	
· Commission unitaire	0,26 €
· Frais d'envoi	1,00 €



Effets de commerce

Effets à l'encaissement

LCR/BOR Support papier :	
· Traitement par remise d'effet	9,00 €
· Présentation à l'acceptation, par effet	
LCR/BOR Télétransmission	
· Traitement par remise d'effet	0,51 €
· Présentation à l'acceptation, par effet	
Prorogation, réclamation, avis de sort	17,00 €
Changement de domiciliation	17,00 €
Commission d'incident : par effet	14,00 €
Remise à l'escompte	Gratuit

(1) Si Transmission Internet EdiWeb SwiftNet, EBICS T ou EBICS TS.

(2) Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne – CAEL.



Incidents de fonctionnement sur compte

Commission d'intervention ⁽¹⁾	
· Par opération	9,70 €
· Maximum par jour	5 opérations
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	Gratuit
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté (maximum 1 par jour et par titulaire)	15,00 €
Frais d'enregistrement d'Interdiction Bancaire (IB) initié par une autre banque	30,00 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de main levée auprès de la Banque de France), par chèque impayé ⁽²⁾	
· D'un montant < 50 €	20,30 €
· D'un montant ≥ 50 €	40,30 €
Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contravention avec son Interdiction Bancaire (IB)	35,00 €
Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur	17,00 €
Frais d'opposition sur prélèvement par le débiteur	17,00 €
Frais de rejet de prélèvement faute de provision (commission d'intervention incluse), par prélèvement ⁽³⁾	maxi 20,00 €
Frais de rejet de prélèvement pour motif autre que faute de provision	Gratuit
Frais de rejet de virement faute de provision	maxi 20,00 €
Frais de rejet d'effet au paiement	17,00 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire	90,00 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % du montant dû au trésor Public maxi 83,33 €

(1) Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

(2) Gratuité en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation.

(3) En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation sont remboursés intégralement sur demande écrite du client.



Facilité de caisse

Frais de dossier	mini 200,00 €
Intérêts débiteurs	Nous consulter
Commission de plus fort découvert	0,08 %
Commission d'engagement (ou de confirmation)	0,5 %

Ouverture de crédit - par ligne de crédit

Frais de dossier pour mise en place	mini 150,00 €
Frais de dossier pour renouvellement	50,00 €
Commission de plus fort découvert	0,08 %
Commission d'engagement (ou de confirmation)	0,5 %
Intérêts débiteurs	Nous consulter
Commission d'immobilisation	10 % sur intérêts débiteurs

Escompte - par ligne de trésorerie

Frais de dossier pour mise en place	Nous consulter
Frais de dossier pour réexamen	50,00 €
Intérêts d'escompte · Minimum par effet	12,00 € /bordereau
Commission d'endos	Nous consulter

Cession de créance loi Dailly

Frais de dossier pour mise en place	Nous consulter
Frais de dossier pour réexamen	50,00 €
Commission par facture cédée	5,00 €
Commission par notification	Nous consulter
Frais par bordereau	20,00 €

(1) Le TRCAM (taux de référence du Crédit Agricole) est révisé chaque trimestre selon la formule suivante : $\text{TRCAM} = 70 \% \text{ TMCT} + 3.79 \%$ où le TMCT = 50 % Euribor mois + 10 % taux des appels d'offre de la BCE + 10 % taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30 % taux des BTAN ans (Bons du Trésor à intérêts annuels).

Affacturage

Affacturage classique PREFERENCE ⁽¹⁾ (tarification au forfait)	Nous consulter
--	----------------

Crédit court terme

Frais de dossier crédit court terme - demande en agence	0,50 % mini 200,00 €
--	-------------------------

Frais de dossier Prêt Express Agri Pro - demande en ligne / Internet	mini 150,00 €
---	---------------

Crédit moyen terme d'investissement

Frais de dossier Prêt Express Agri Pro demande en ligne / Internet	mini 50,00 €
---	--------------

Frais de dossier Crédit moyen terme hors Agilor	0,25 % mini 500 €
---	----------------------

Frais de dossier Crédit Agilor par dossier de financement selon le montant accordé	Nous consulter
---	----------------

Crédit Bail

Frais de dossier	Nous consulter
------------------	----------------

Taux	Nous consulter
------	----------------

Avals, garanties bancaires et cautionnement

Engagement par signature : garantie à première demande, garantie de bonne exécution, caution de remboursement d'avance, caution de restitution d'acompte, caution douanes, caution fiscale, caution fournisseurs...

Commission d'engagement	0,50 % à 2,50 %
-------------------------	-----------------

· Mise en place	0,10 % à 0,25 %
· Frais de dossier	54,00 € /opération

Hypothèque	
· Mise en place	Nous consulter
· Mainlevée partielle	195,00 €
· Mainlevée totale	195,00 €

Nantissement (parts, actions non cotées, fonds de commerce...)	
· Mise en place	195,00 €

(1) Crédit Agricole Leasing & Factoring, Société anonyme au capital de 195.257.220 euros, dont le siège social est sis 12, place des Etats-Unis – CS 30002, 92548 Montrouge Cedex, inscrite sous le numéro unique d'identification 692 029 457 RCS Nanterre. Société agréer par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, inscrite sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS 07 030 220

Autres frais

Modification de la date d'échéance d'un prêt	52,00 €
Modification de la durée d'un prêt	195,00 €
Modification de la périodicité d'un prêt	52,00 €
Modification de l'objet d'un prêt	195,00 €
Modification du compte à débiter / prêt ou ADI	25,00 €
Modification du titulaire du prêt	195,00 €
Modifications de(s) assuré(s)	maxi 305,00 €
Moins de 5 prêts	86,00 € /opération
Plus de 5 prêts	18,00 € /prêts
Forfait de réédition du tableau d'amortissement	32,00 €
Edition de décompte de crédit	42,00 €
Attestations de prêt souscrit auprès de CACF (credit Agricole consumer Finance)	Gratuit
Autres attestation de prêt	16,00 €
Frais d'information annuelle des cautions (prélevés à l'emprunteur)	Gratuit



Opérations à l'international

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse régionale. Nos Conseillers régionaux du service « Affaires Internationales » sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons vous proposer.

Financement

Avances en devises à l'import ou à l'export	
· Frais de dossier	34,00 €
· Taux d'intérêt	fonction de la devise

Change

Commission de change applicable à toute opération d'achat ou de vente de devises	0,050 %
· Avec un minimum de	15,00 €
· Avec un maximum de	100,00 €

Opération de couverture du risque de change (hors commission de change)	
Frais de dossier	51,00 €

Opération ponctuelle de change de gré à gré	10,80 €
---	---------

Compte en devise

Frais de tenue de compte (une seule devise)	27,00 € /trim
---	---------------

Export

Moyens de paiements - encaissement/export

Virements en provenance de l'étranger	12,00 € /virement
---------------------------------------	-------------------

Remise de chèques payables sur l'étranger

SBF « Sauf bonne fin » : % par chèque	0,15 % mini 30,00 €
CAE « crédit après encaissement » % par chèque	0,15 % mini 30,00 €
Frais d'impayé sur chèque remis étrangère	55,00 € + frais éventuels de la banque étrangère
Frais d'intervention sur chèque muté, mal signé, mal endossé	10,00 €
Frais de traitement spécifique (avis de sort, réclamation...)	40,00 €

Encaissement d'effet CAE « Crédit Après Encaissement »	0,15% mini 20,00 €
---	--------------------

Remise documentaire export

Commission d'encaissement	0,20 %
• Mini	60,00 €
• Maxi	250,00 €

Crédits documentaires export

Commission de notification	0,10 % mini 100,00 €
Commission de confirmation / acceptation ou paiement différé ⁽¹⁾	
Commission de levée de document	0,15 % mini 125,00 €
Modification (hors montant et durée)	90,00 €
Modification (montant et/ou durée) ⁽²⁾	
Ccommission de négociation de crédit	Nous consulter
Commission de transfert de crédit	0,15 % mini 125,00 €

Garanties bancaires reçues

Commission (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :

• Notification	0,10 % mini 93,00 €
• D'utilisation/mise en jeu	96,00 €

Aux conditions ci-dessus peuvent être ajoutés les frais de port (frais réels) et de transmission (frais de Swift) ainsi que les éventuels frais demandés par les banques étrangères

Import

Moyens de paiements - paiement/import

Les moyens de paiement SEPA utilisables pour les opérations internationales sont explicités pages 14, 15 et 16.

Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

Informations : Imputation des frais de virement internationaux

Frais BEN : le bénéficiaire supporte l'ensemble des frais

Frais SHA : chaque partie supporte les frais de sa banque

Frais OUR : l'émetteur du virement supporte l'ensemble des frais

En agence

Virement à destination de l'étranger	0,10 % mini 15,50 €
--------------------------------------	---------------------

(1) Variable selon le pays de la banque émettrice

(2) Perception d'un complément de la commission de notification ou de confirmation

Virement télétransmis - EDI

Virement à destination de l'étranger	0,08 % mini 12,40 €
--------------------------------------	---------------------

Chèque

Règlement chèque remis par le client en faveur d'un Bnf étranger	0,15 % mini 30,00 €
Émission d'un chèque de banque en faveur d'un bnf étranger	0,15 % mini 30,00 €
Effet - règlement par débit du compte	0,10 % mini 30 € /effet

Remise documentaire import

Commission d'encaissement	0,20 € mini 60,00 € max 250,00 €
---------------------------	-------------------------------------

Crédits documentaires import

Commission d'ouverture (par trimestre indivisible)	0,25 % mini 97,00 €
Commission d'utilisation par opération	0,0125 % mini 95,00 €
Commission de modification (hors montant et durée)	97,00 € /opération
Commission de modification (par trim. Ind montant et/ou durée)	0,25 % mini 97,00 €
Commission de paiement différé (par mois indivisible)	0,0833 % mini 100,00 €
Commission de garantie pour absence de document par mois	0,0417 % mini 100,00 €

CA E-Banking : Accès au portail Crédit Agricole pour les opérations Trade Finance

Gratuit

Aux conditions ci-dessus peuvent être ajoutés les frais de port et de transmission (frais de Swift) ainsi que les éventuels frais demandés par les banques étrangères

Garanties bancaires émises

Frais de mise en place	100,00 €
Commission d'engagement /mois indivisible	0,167 % mini 10,00 €
Avenant (hors montant et durée)	61,00 € /opération
Avenant (montant et/ou durée) ⁽¹⁾	61,00 € /opération
Commission d'utilisation / Mise en jeu	56,00 €
Commission d'intervention liée à la main levée	51,00 €

(1) Perception d'un complément de la commission d'engagement

Opérations effectuées du fait de la réglementation internationale

Analyse, recherche, investigations sur opérations liées à la réglementation concernant les sanctions internationales (selon la complexité des traitements effectués) à partir de :

≤ 3 mois	32,00 €
> 3 mois	86,00 €

Divers

Opération internationales diverses, Commission spécifiques sur virement

Émission d'un justificatif de paiement	19,00 €
Délivrance d'un justificatif de paiement (débit/crédit)	5,00 €

Frais de dossier sur opération de négoce international 210,00 €

Crédit Agricole Trade Club - accès au portail
ca-Tradeclub de mise en relation B to B Gratuit



Les placements financiers / opérations de Bourse : frais de courtage⁽¹⁾

Services de banque à distance par internet

Invest Store Initial

	Valeurs françaises		Valeurs étrangères
	<= 6000 €	>6000 €	
Montant de l'ordre	<= 6000 €	>6000 €	
% du montant de l'ordre	0,70 %	0,50 %	1,00 %
Mini. /opération	7,50 €	7,50 €	41,00 €

	Droits d'attribution de souscription, bons de souscription		Obligations	
	<= 6000 €	>6000 €	<= 6000 €	>6000 €
Montant de l'ordre	<= 6000 €	>6000 €	<= 6000 €	>6000 €
% du montant de l'ordre	0,70 %	0,50 %	0,70 %	0,50 %
Mini. /opération	4,50 €		8,00 €	

Invest Store Intégral

	Valeurs françaises			Valeurs étrangères
	< 500 €	de 500 à 1000 €	>1000 €	
Montant de l'ordre	< 500 €	de 500 à 1000 €	>1000 €	
% du montant de l'ordre	0,48 %	0,18 %	0,09 %	1,00 %
Mini. /opération				41,00 €

	Droits d'attribution de souscription, bons de souscription	Obligations		
		< 500 €	de 500 à 1000 €	>1000 €
Montant de l'ordre		< 500 €	de 500 à 1000 €	>1000 €
%/€ du montant de l'ordre	0,30 %	0,48 %	0,18 %	0,09 %
Mini. /opération	4,50 €			

Commission de service

si moins de 24 ordres passés par an

96,00 € /an

(1) Ordres de bourse sur valeurs cotées en France (comprenant les frais de courtage de la Société de bourse, la TVA et la commission de placement ne comprenant pas les frais de marchés)

Services de banque à distance par téléphone ou back office

Invest Store Initial

	Valeurs françaises		Valeurs étrangères
	Actions 1,50 %	Obligations 1,30 %	
% du montant de l'ordre			1,20 %
Frais fixes par ligne	7,50 €		-
Mini. /opération	18,00 €		41,00 €

Invest Store Integral

- Frais : cf. ci-dessus
- Compte-Titres frais fixe par ordre 12,00 €

Les placements financiers / opérations de Bourse : opérations diverses sur titres

Compte-titre	36,00 € /
Opération sur OPC d'autres établissements financiers	Opération

Les placements financiers / opérations de Bourse : droits de garde

Frais de tenue de compte titre (ou montant minimum prélevé)	168,00 € + TVA
--	----------------

Droit fixe par ligne de titres ⁽¹⁾	3,25 € + TVA
---	--------------

Commission proportionnelle à la valorisation du portefeuille (exonération OPC Crédit Agricole)⁽¹⁾

Encours inférieur à 250 000 €	0,30 % + TVA
-------------------------------	--------------

Encours supérieurs ou égaux à 250 000 €	0,10 % + TVA
---	--------------

Les droits de garde sont prélevés sur le compte du client en début d'année civile et calculés sur la valeur des titres comptabilisés au 31 décembre de l'année précédente.

(1) Exonération pour les OPC Crédit Agricole : AMUNDI (40) (hors filiales), Banque de Financement et de Trésorerie (BFT), CPR, actions et obligations CA SA.

Épargne salariale : PESR CONVERGENCE⁽¹⁾

Tarif HT applicables à la date de signature du contrat, hors frais d'affranchissement.

Ils sont révisables annuellement au 1^{er} janvier en fonction de l'évolution de l'indice INSEE des services constatés sur la période de 12 mois de l'année civile précédente, arrêtée au 1^{er} octobre.

Plan d'Epargne Interentreprises (PEI) et Plan d'Epargne Retraite Collectif interentreprises (PER COL-I)

Création, gestion du référentiel entreprise et des dispositifs (forfait annuel)	Nous consulter
Frais d'entrée PEI + PER COL-I	Nous consulter

Autres services

IFU • délivrance • duplicata	Gratuit
Bilan patrimonial	Gratuit
Relevé de titres	Gratuit

Plan d'épargne retraite

PER plan épargne retraite éligible Loi Madelin	Nous consulter
PrediAgri ⁽²⁾ : contrat d'assurance vie à cotisation périodique (n'est plus commercialisé)	Nous consulter
Accordance ⁽²⁾ : préparation de la retraite ou de la transmission (n'est plus commercialisé)	Nous consulter

(1) L'offre PESR CONVERGENCE est composée de deux « Plans » (PEI et PERCOL). Amundi Asset Management – Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 086 262 605 euros - SIREN 437 574 452 RCS Paris - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur 75015 Paris - France.

(2) PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS PARIS, Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS. Entreprise régie par le Code des assurances. Autorité chargée du contrôle de l'assureur : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09.



Assurance des personnes, pour vous et vos proches

Mon Assurance Décès ⁽¹⁾	
Valeur Prévoyance Multipartenaires ⁽¹⁾	Nous consulter
Protection revenus PRO Essentiel ⁽¹⁾	
Protection revenus PRO Optimum ⁽¹⁾	
Protection revenus AGRI ⁽¹⁾	Nous consulter
Assurance des Accidents de la Vie professionnelle ⁽²⁾	
· Initiale	
· Intégrale	Nous consulter
Floripro (n'est plus commercialisé)	Nous consulter
FloriAgri ⁽¹⁾ : contrat d'assurance vie multisupports	Nous consulter
Protection du Dirigeant	Nous consulter
Responsabilité des Mandataires Sociaux	Nous consulter
Assurance Multirisque Association	Nous consulter

Assurance de votre activité professionnelle

Assurance multirisque professionnelle ⁽²⁾	Nous consulter
Assurance multirisque agricole ⁽²⁾	Nous consulter
Assurance et protection sociale de vous-même et de vos salariés	
Complémentaire Santé ⁽²⁾	
Assurances santé collectives ⁽¹⁾	Nous consulter

(1) PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS PARIS, Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS. Entreprise régie par le Code des assurances. Autorité chargée du contrôle de l'assureur : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09.

(2) Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.

Assurance de vos biens professionnels

Assurance multirisques climatiques, aléas climatiques, mortalité des animaux ⁽¹⁾	Nous consulter
Assurance Cyber Protection ⁽¹⁾	Nous consulter
Assurance véhicule professionnel ⁽¹⁾	Nous consulter
Assurance des Automoteurs agricoles et de manutention ⁽¹⁾	Nous consulter
SecuriHELP Pro ⁽²⁾ (garantie des préjudices subis en cas d'arrêt total d'activité - voir conditions générales)	1,00 €
SecuriHELP Agri ⁽²⁾ (garantie des préjudices subis en cas d'arrêt total d'activité - voir conditions générales)	6,00 €

(1) Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.

(2) Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

Cartographie des zones européennes



* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'Euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

** Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

*** Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



Résoudre un litige

Conformément à nos engagements relationnels (cf : www.credit-agricole.fr/ca-lorraine/particulier/informations/reclamation-mediation.html), la prise en charge de toute réclamation sera confirmée sous 48 heures. Nous nous engageons à vous répondre sous 10 jours ouvrés. Si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire, nous vous en informerons et vous répondrons sous 2 mois.

Pour les réclamations rentrant dans le cadre de la Directive sur les Services de Paiement DSP2, ce délai de réponse est fixé à 17 jours* avec un délai maximal pouvant être exceptionnellement porté à 40 jours*. (**calendaires*)

LES VOIES DE RECOURS INTERNES

L'AGENCE

Votre conseiller ou votre directeur d'agence sont vos interlocuteurs privilégiés. Contactez-les par tout moyen à votre convenance : directement en agence, par téléphone, par écrit ou via Internet. Vous trouverez les coordonnées de votre agence sur votre relevé de compte.

LE SERVICE QUALITÉ RELATION CLIENTS

Si la solution proposée par votre agence ne vous donne pas satisfaction, le service Qualité Relation Clients répondra à tout écrit adressé à :

Crédit Agricole Mutuel de Lorraine - Service Qualité Relation Clients
CS 71700 - 54017 Nancy Cedex
Ou par mail : qualite.relation.clients@ca-lorraine.fr

Cas particuliers des contrats d'assurances

Si la réclamation porte sur le contrat lui-même (garanties, taux...), vous pouvez consulter le site <https://www.ca-assurances.com/contact-0> ou écrire à :

- Pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès
PREDICA - Relation et Service Clients 16-18 Boulevard de Vaugirard 75724 PARIS Cedex 15
- Pour un contrat d'assurance dommages (auto, habitation et autres), santé :
PACIFICA - Service consommateurs 8-10 Boulevard de Vaugirard 75724 PARIS Cedex 15
- Pour un contrat d'assurance emprunteurs :
CACI - Service clients 40 Allée Vauban 59110 LA MADELEINE

LES VOIES DE RECOURS EXTERNES

Si les recours internes n'aboutissent pas à une résolution de votre différend, vous pouvez vous adresser gratuitement à un médiateur ou tenter une action au civil (Directive MIF2 des marchés des Instruments Financiers).

LE MÉDIATEUR

Le Médiateur Bancaire de la Consommation est une personnalité extérieure et indépendante, gage d'impartialité dans la recherche d'une solution amiable aux litiges entre le Crédit Agricole Mutuel de Lorraine et toute personne physique n'agissant pas pour des besoins professionnels. Son champ de compétence est défini dans la charte de la médiation.

Le Médiateur auprès de la FBF
CS 151 - 75422 Paris Cedex 09
Ou sur le site : <http://www.lemediateur.fbf.fr>

Cas particuliers

- Pour les produits ou marchés financiers :
Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02 ou sur le site <http://www.amf-france.org>.
- Pour les produits d'assurances (hors commercialisation) :
Le Médiateur de l'Assurance, La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou sur le site www.mediation-assurance.org.

Dans le cas où un litige pour une entreprise porte sur des difficultés de financement, le Médiateur du crédit aux entreprises est le recours externe. Accéder au site permettant la saisine du médiateur de crédit aux entreprises : <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/mediation-credit-difficultes-financement#>

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme Européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>.

Pour plus d'informations

Rendez-vous en agence

ou sur www.credit-agricole.fr/ca-lorraine

(gratuit hors coût du fournisseur d'accès Internet)

En cas d'urgence...

Signaler la perte, le vol ou l'utilisation frauduleuse de sa carte bancaire)))

(+33) 9 69 39 92 91

Appel non surtaxé, coût selon opérateur.
Service disponible 24 h/24, 7 J/7

Faire opposition sur un chèque ou un chéquier

(+33) 9 69 39 92 91

Appel non surtaxé, coût selon opérateur.
Service disponible 24 h/24, 7 J/7

Déclarer un sinistre Auto, Habitation, Garantie des Accidents de la Vie

0800 810 812

Service et appel gratuits

Déclarer un litige dans le cadre du contrat Protection Juridique Pleins Droits

0800 813 810

Service et appel gratuits

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet www.credit-agricole.fr/ca-lorraine (gratuit hors coût du fournisseur d'accès Internet).

La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse Régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence.

Nos tarifs ne sont pas soumis à TVA sauf si l'indication TTC est mentionnée.

Ce document est un extrait des conditions générales de banque applicables aux particuliers au 1^{er} janvier 2023. Nos conditions générales de banque sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet www.credit-agricole.fr/ca-lorraine

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de LORRAINE. Société coopérative à capital variable. Etablissement de crédit. Société de courtage d'assurances. 775 616 162 RCS METZ. Siège social : 56-58, avenue André MALRAUX 57000 METZ. Immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 022 719. Identifiant unique CITEO : FR234323_03XVXZ Adresse postale : CS 71700 54017 NANCY CEDEX.

Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : www.banque-france.fr

Contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 91 boulevard Pasteur – 75710 Paris Cedex 15

Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse – 75082 PARIS Cedex 02